
Programme de Formation

TP ECSR - Titre Professionnel Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière - CCP2

Organisation

Durée : 259 heures

Mode d'organisation : Mixte

Contenu pédagogique



Public visé

La formation est à destination des candidats au TP ECSR désireux de valider un bloc de compétences.



Objectifs pédagogiques

Le **TP ECSR** (Titre Professionnel Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière) forme les apprenants au métier d'enseignant de la conduite automobile.

Le CCP 2 (Certificat de Compétence Professionnelle) enseigne la compétence suivante : Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement.

Attention, vous êtes actuellement sur la page d'information du CCP2. La formation peut-être achetée par bloc ou dans son intégralité.



Description

Code RNCP : 35329

Date d'enregistrement : 29/04/2021

Taux de satisfaction : 9.25/10

Module commun aux CCP1 et CCP2

- La politique de la sécurité et de la conduite routières : évolutions et orientations
- Le cadre de l'activité ECSR
- L'automobile : caractéristiques techniques, mise en conformité et réglementation des véhicules
- Analyse de la tâche appliquée à la conduite d'un véhicule
- Physiologie du conducteur
- Psychologie du conducteur
- Notions pédagogiques didactiques appliquées à la sécurité et à la conduite routières

CCP2 : Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement

- Les actions de sensibilisation à la sécurité routière dans le respect du continuum éducatif
- L'appréhension du cadre administratif, juridique et économique lié à la conduite d'actions de sensibilisation SCR
- Les techniques d'élaboration d'une proposition
- Les outils de communication
- Adaptation des méthodes et des techniques aux publics cibles
- Les étapes d'élaboration d'une action de sensibilisation dans le respect de l'engagement contractuel



- Techniques d'élaboration et d'exploitation d'une phase de diagnostic
- Techniques d'animation et de co-animation adaptées aux publics visés
- Exploitation d'une phase d'analyse
- L'évaluation des actions de sensibilisation
- Confrontation de ses pratiques professionnelles

★ **Prérequis**

- Être titulaire du permis de conduire hors période probatoire
- Visite médicale d'aptitude à l'exercice de la profession
- Ne pas avoir subi de condamnations prévues à l'article R212-4 du code de la route
- Ne pas être atteint d'une affection susceptible d'être incompatible avec le maintien ou la délivrance des permis du « groupe lourd »



Modalités pédagogiques

- Pédagogie inversée
- Étude de cas, mises en situation, jeux de rôles
- Résolution de problèmes, exercices de simulation
- Travaux de groupe
- Contrôles des connaissances



Moyens et supports pédagogiques

- Salles de formation fermées aux normes de sécurité, équipées de tableaux et matériels vidéo-projection
- Poste informatique avec suite bureautique
- Imprimante connectée au poste du formateur
- Une photocopieuse
- Véhicules légers équipés en double commande
- Auto-école
- Ouvrages en droit, en sciences humaines, en pédagogie
- Textes réglementaires
- Mallette pédagogique



Modalités d'évaluation et de suivi

- Feuilles d'émargement
- Évaluations formatives: Stages en entreprise durant le parcours
- Évaluation certificative du CCP en fin de parcours de formation du bloc
- Questionnaire de satisfaction « à chaud »